

La guerre des tranchées budgétaires a pris fin

Le dialogue a repris entre le Fédéral et les Régions sur la question des 750 millions «évaporés». Ils se sont quittés mercredi sur, disons, un désaccord à l'amiable.

**BENOÎT MATHIEU
FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

L'heure était à l'apaisement budgétaire, mercredi, après plusieurs séances de crispation lors des dernières semaines, parsemées de propos autrement plus corsés. Après la musculature, place à l'atterrissage.

Un atterrissage en partie forcé par l'agenda, puisque tous les ministres du Budget et des Finances du pays rencontrent ce matin le commissaire européen Valdis Dombrovskis, en charge de l'euro. La Belgique lui remet son «programme de stabilité», autrement dit sa trajectoire budgétaire 2015-2018. Un document qui engage toutes les niveaux de pouvoir: 2018 sera l'année du retour à l'équilibre budgétaire, à tous les étages de la maison fédérale Belgique. Même si cet engagement n'a été consenti que du bout des lèvres, les différentes entités «ayant pris acte» du document adressé à la

Commission. On a déjà vu plus enthousiaste.

Cette baisse de tension avait été préparée, aussi. Mercredi matin encore, juste avant ce comité de concertation rassemblant Fédéral et entités fédérées, le Premier ministre Charles Michel (MR) et le ministre-président wallon Paul Magnette (PS) se sont rencontrés, histoire d'acter ce retour au dialogue. Et la veille, les protagonistes les plus virulents avaient effectué un premier pas l'un vers l'autre.

Ambiguïté wallonne

Prenez le budget wallon. C'est vrai, il laisse en suspens 144 millions d'euros, en attendant de recevoir des explications (convaincantes) en provenance du Fédéral sur la baisse brutale (750 millions, dont 248 dans la vue de la Wallonie) des recettes à l'impôt des personnes physiques revenant aux Régions. Mais il fait une partie du chemin. Tout en cultivant une certaine ambiguïté. Si d'aventure il s'avérait que les 144 millions contestés relèvent de la responsabilité wallonne, il n'est pas impossible que la Wallonie songe à reporter son retour à l'équilibre au-delà de 2018.

Ce qui ne colle pas vraiment au message officiel distillé mercredi matin.

Le Fédéral aussi s'est fendu d'un gage de bonne volonté. Il a ouvert la porte à un contrôle approfondi, d'ici le mois de juillet, du calcul réalisé par le SPF Finances et qui a suscité l'ire des trois Régions. Quitte à impliquer le Bureau du Plan et le Conseil supérieur des Finances pour valider le tout, si cela peut convaincre et apaiser les esprits. Le dialogue est de retour, laissant entrevoir un possible basculement d'un fédéralisme de confrontation vers un fédéralisme de coopération – notez la prudence de la formulation.

Au risque de jouer les trouble-fête, une question pour la route. L'invité du jour, Valdis Dombrovskis, ne risque-t-il pas de tiquer? Ensemble, Communauté française et Région wallonne présentent pour l'heure un déficit supplémentaire et imprévu de 209,8 millions (sans parler de la discrète Bruxelles). De quoi fâcher l'Europe? Sans doute pas: la trajectoire à l'horizon 2018 n'est pas (encore) remise en cause et la somme (0,053% du PIB) n'est pas de taille à faire trébucher le budget 2015 remis par la Belgique.

«Même si des demandes d'éclaircissement subsistent, il y a eu pas mal de progrès. Après la pluie, le beau temps.»

**CHARLES MICHEL
PREMIER MINISTRE**